

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil treize, le vingt six janvier à 14 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 18/01/2013

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P. et Mmes GIORDANO E., RIGAULT N., OBRADOS A.

**Absents excusés :** Mrs HONNORAT J. *qui a donné procuration à Mr PESCE A.*, DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M.,

**Objet:** réfection complète de la salle de la mairie  
-demande de financement dans le cadre du FODAC-

Comme il avait été décidé lors de la précédente séance du Conseil Municipal la réfection complète de la salle de la Mairie serait prévu au printemps 2013, les devis présentés par Monsieur le Maire avaient été accepté pour un montant HT du projet total de 6984.67€.

*A ce jour, Monsieur le Maire préconise de présenter au Conseil Général une demande de financement à 80% dans le cadre du Fonds Départemental d'Appui aux Communes soit 5587.74€.*

Cette solution est retenue à l'unanimité des membres présents ; de fait, Monsieur reçoit tous pouvoirs par rapport à ce projet et pour signer toutes pièces qui pourraient s'y rapporter ainsi que pour présenter un dossier dans le cadre du FODAC au Conseil Général pour une aide de 5587.67€.

***Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus***



R.F.

Sous-préfecture de Castellane  
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/01/2013  
004-210400909-20130126-DE\_2013\_07-DE